



Figure de Prou

Édition spéciale



Bilan annuel de
l'Association des familles
Proulx d'Amérique (p.2)

René Proulx et Marguerite
Brunet, le couple fondateur
de la sixième lignée des Proulx
d'Amérique (p.3)



Association des familles Proulx d'Amérique

QUE TOUS SOIENT UN...

Mot du président

Bonjour à vous tous,

L'année 2020 aura été éprouvante pour tous et votre association n'y aura pas fait exception.

Nous avons ainsi dû, à contrecœur, renoncer à la rencontre régionale instaurée il y quelques années ainsi qu'à notre AGA compte tenu de la pandémie.

Ce *Figure de Prou* spécial a pour objet de vous transmettre les informations et documents habituellement remis lors de l'assemblée annuelle : rapport du président, du trésorier et états financiers. Quant au plan d'action 2020-2021, vous comprendrez qu'il a été retardé.

Par ailleurs, votre CA est demeuré actif principalement en mode virtuel. Ainsi, nous avons tenu une rencontre en présentiel en février à Lévis et trois autres CA soit en mode visio-conférence soit en mode conférence téléphonique. Parmi les décisions de votre conseil d'administration, certaines sont plus importantes et je veux ici vous faire part de deux d'entre elles.

D'abord, la décision de faire un grand rassemblement à l'occasion du 375^e anniversaire de Montmagny en 2021. Cette activité pourra ou devra toutefois être reportée en 2022 selon la situation sanitaire. Une décision sera prise de concert avec la municipalité de Montmagny en temps opportun.

En second lieu, vos administrateurs ont apporté quelques modifications aux règlements généraux de l'association, lesquels sont publiés dans le présent numéro du *Figure de Prou*. Ces modifications sont déjà en vigueur selon nos statuts, mais vous serons présentés pour approbation à la prochaine assemblée générale.

Par ailleurs, vous avez assurément constaté que notre page Facebook a été abondamment alimentée et ce, essentiellement par notre vice-président Jean-Pierre. De plus, grâce au travail acharné de notre webmestre Gilles, notre site web a encore connu beaucoup d'améliorations : il a été transféré chez un nouvel hébergeur et il dispose maintenant de tout l'espace requis pour y ajouter « une tonne » de contenu additionnel, et à une vitesse d'accès remarquablement améliorée. Simultanément il a été nourri notamment par de nouvelles fonctionnalités, onglets, rubriques et par l'ajout de plusieurs centaines de nécrologies auxquelles la généalogie a été enrichie et/ou complétée en de très nombreux cas.

Je termine en vous disant de garder le moral. Soyons optimistes. Déjà des vaccins se profilent à l'horizon. En cette période de confinement, profitez-en notamment pour fréquenter notre site web y compris le blog pour y apporter vos questions, préoccupations ou intérêts généalogiques.

Que tous soient un.



Florian Proulx, Président.
(Prou-Gauthier)

Remerciements

Je tiens à saluer et remercier Florian Proulx qui a quitté la présidence il y a quelques semaines après quatre ans de remarquables services.

Par ailleurs, une série de circonstances ont malheureusement empêché la publication de ce numéro à l'automne dernier. Nos excuses. Le voici enfin!

Jean-Pierre Proulx, président par intérim

État des revenus et dépenses

ASSOCIATION DES FAMILLES PROULX D'AMÉRIQUE
ÉTAT DES RÉSULTATS
du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

	2020	2019	2018
Solde bancaire au 1^{er} septembre	4029.01 \$	2707.27 \$	1822.76 \$
Revenus :			
Cartes de membres & renouvellement	2110.00 \$	2400.00 \$	2645.00 \$
Ventes : (épinglettes, livres, journal, etc...)	39.00 \$	75.00 \$	111.00 \$
Divers		290.66 \$	70.000 \$
Total des revenus	2149.00 \$	2765.66 \$	2826.00 \$
Dépenses :			
Frais d'administration	35.40 \$	35.40 \$	38.35 \$
Matériel promotionnel			
Fédération des Familles Souches du Québec	300.00 \$	290.00 \$	252.00 \$
Salon Familles Souches			385.02 \$
Téléphone			20.85 \$
Matériel de bureau + photocopies	20.00 \$	54.64 \$	199.35 \$
Poste Canada	443.33 \$	250.21 \$	323.48 \$
Journal	510.94 \$	525.44 \$	566.25 \$
Registraire des entreprises	35.00 \$	34.00 \$	66.00 \$
Site Web	275.94 \$	26.24 \$	20.99 \$
Paypal		21,76 \$	
Divers	157.49 \$	206.23 \$	69.20 \$
Total des dépenses	1778.10 \$	1443.92 \$	1941.49 \$
Excédent	370.90 \$	1321.74 \$	884.51 \$
Solde au 31 août	4399.91 \$	4029.01 \$	2707.27 \$

N.B. L'Association a une somme additionnelle de 10\$ à la Caisse Pop de la Rivière Neigette qui représente le montant d'ouverture du compte du sociétaire.

Clément Proulx, trésorier

Fait le 2020-10-15

René Proulx et Marguerite Brunet, le couple fondateur de la sixième lignée des Proulx d'Amérique, (1820-1882)

Roger Proulx et
Jean-Pierre Proulx

En 1820, un Français, soldat licencié de l'armée britannique en garnison à Québec, épouse à Deschambault, à l'âge de 48 ans, une jeune femme de 21 ans. Grâce à son beau-père, ce mariage fait de lui, journalier de son état, un cultivateur. Voici l'histoire de ce couple et de sa famille. Il a fondé la sixième et dernière lignée de Proulx d'Amérique .

Cette histoire s'appuie sur un dépouillement systématique des sources habituelles : l'état civil, les actes notariés, les recensements et la littérature. Elles ont permis de reconstituer pour l'essentiel la vie de cette famille de Deschambault et de Saint-Alban.

Ce récit reprend le cadre proposé par la démographe Évelyne Lapierre-Adamcyk en l'adaptant à l'histoire des familles. Il prend en compte les diverses étapes de cette histoire, depuis l'origine des deux membres fondateurs de la famille, jusqu'au décès du dernier conjoint. À travers ces étapes, le récit rend compte des relations familiales, économiques et sociales qu'ont tissées les acteurs de cette histoire, et des événements vécus par la famille .

L'origine des époux : René était Français; Marguerite, Canadienne.

René Proulx est né en France, probablement en

1772 d'après son acte de sépulture du 20 octobre 1852 où il est dit avoir 80 ans³. Son acte de mariage précise qu'il est le fils de Pierre Proulx et de Louise Robineau du « Royaume de France »⁴. On a retracé ce couple à Méon, petite commune dans le Maine-et-Loire, sise à quelque 50 km à l'est d'Angers. Ils s'y sont épousés le 16 juillet 1748⁵. Pierre est dit le fils de Urbain Proulx et de Anne Pavie⁶; Louise, de Nicolas et feu Louise [illisible]. Mais, le lieu et la date de la naissance de René demeurent pour l'heure inconnus.

On retrouve la première mention de René au Canada dans la déclaration des officiers de la garnison de Québec. Ils le nomment *Proulx*, soit celle que l'on retrouve le plus fréquemment au Canada au 18^e siècle. Par contre, dans son acte de mariage, le curé a écrit *Proust* ce qui correspond à la graphie traditionnelle dans l'ouest de la France. Mais paradoxalement, le même curé appelle son père Pierre *Proulx*, graphie observée dans son acte de mariage à Méon ! Ce qui annonce la nouvelle tendance amorcée par le curé Antoine *Proulx* à la fin du 18^e siècle⁷. Mais dans son contrat de mariage du 3 octobre précédent, le notaire nomme le futur marié, *Proulx*, et son père, *Proux*⁸! Chose certaine : René Proust, Proux ou Proulx est analphabète comme le révèlent les documents où son nom apparaît : il ne sait pas signer⁹.



¹ Après celles de Pierre Prou et de Marie Gauthier, de Jean Prou et de Jacqueline Fournier, de Jean Prou et de Catherine Pinel, de Jean-Baptiste Préau (devenu Prou) et de Catherine Fleury, et de Jacques Prou et de Jeanne Pilon. Pour plus de renseignements, voir le site de l'Association des familles Proulx d'Amérique : www.famillesproulx.org.

² Voir Évelyne Lapierre-Adamcyk et al., « Le cycle de la vie familiale au Québec : vue comparative, XVIIe-XXe siècle », dans *Cahiers québécois de démographie*, 13 (1984) 60.

³ Généalogie Québec, Lafrance, registre paroissial de Deschambault, 20 octobre 1852. Dorénavant : (GQ, L).

⁴ GQ, L, idem, 20 octobre 1820.

⁵ Archives départementales de Maine-et-Loire, registres paroissiaux et d'état civil, Méon, paroisse Saint-Martin, 16 juillet 1748. [en ligne].

⁶ Lecture incertaine.

⁷ Jean-Pierre Proulx, (2016). « Le mystère du fameux « LX » des Proulx. Une fantaisie de l'abbé Antoine Proulx », dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 67, 2 (288) 157-158.

⁸ *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, Québec (dorénavant : BAnQ-Q), greffe Ambroise Chavigny de la Chevrotière, CN 301, S60, 3 octobre 1820. *Ancestry*.

⁹ Nous adopterons, dans le reste de cet article, la graphie Proulx devenue usuelle.

René Proulx et Marguerite Brunet (suite)

Au prénom René, on ajoutera celui de Louis sans que l'on sache pourquoi. Celui-ci apparaît assez tôt dans certains actes notariés¹⁰. Dans les registres paroissiaux, on le retrouve à la fin de sa vie, une première fois, accolé au prénom René, dans l'acte de mariage de son fils Basile en août 1852 et une seconde, dans son acte de sépulture en octobre de la même année¹¹. Sans doute, le prénom de Louis était-il déjà d'usage courant.

René arrive au Canada vers 1816. Son acte de mariage de 1820 précise en effet qu'il est au pays depuis quatre ans et à Deschambault depuis un an et demi. Il a alors quitté la garnison britannique de Québec. Il y a servi sept ans, soit probablement jusqu'à son licenciement au début de 1819. C'est ce que révèle la déclaration commune de trois officiers du régiment faite à l'évêque Plessis de Québec. René a donc été incorporé dans l'armée britannique vers 1812. En vue de son mariage, le curé de Deschambault a exigé un « certificat de liberté au mariage ». La déclaration précise : « René¹² Proux a servi dans le 2^e bataillon du 60^e Regiment l'espace de sept ans, qu'il s'est toujours bien comporter, et qu'il n'a jamais été marrier, si longtemps qu'il a résidé à Québec »¹³.

Voilà une situation peu commune : un Français dans l'armée anglaise ! La clé de cette énigme nous est probablement fournie par le généalogiste et historien Marcel Fournier. Il écrit :

Parmi les soldats des troupes régulières en fonction au pays, quelques Français, faits prisonniers en Espagne, s'enrôlent dans le 60^e régiment, une troupe composée d'étrangers recrutés en Europe et en Amérique¹⁴.

En 1808, Napoléon a en effet mené ses troupes en Espagne. Le conflit s'éternise jusqu'en 1811 et sans victoire décisive¹⁵. René, on l'a vu, a probablement été incorporé à l'armée britannique vers 1812¹⁶.

Marguerite Brunet

Marguerite Brunet est née le 22 novembre 1799 à Deschambault, du mariage de Pierre Brunet, cultivateur, et de Marguerite Hamelin de Grondines, la paroisse voisine¹⁷. Elle est l'aînée de quatre filles¹⁸.

Marguerite était une « vieille » Canadienne. Elle était en effet l'arrière-petite-fille de François Brunet né à Fouquebrune (Charente) et marié à Louise Letarte en 1695 à l'Ange-Gardien. Ce couple s'est installé dès 1703 à Grondines¹⁹. François, le grand-père de Marguerite, et sa grand-mère, Angéline Marcotte, se retrouvent aussi à Deschambault en 1745²⁰. Enfin, Pierre et Marguerite Hamelin, ses parents, s'établissent au même endroit à la fin du 18^e siècle²¹.

¹⁰ Le premier serait du 7 février 1843. BAnQ-Q, greffe Nicolas Gauthier, Constitution de rente par Louis René Proulx à Ignace Perron, minute 44, CN 301, S111 ; le second du 12 août 1844, greffe Nicolas Gauthier, vente par Sieur et Dame L. René Proulx à François Honoré Proulx, minute 225, CN 301, S111, Ancestry.

¹¹ GQ, L, registre paroissial de Deschambault, 24 août et 20 octobre 1852.

¹² Cette graphie renvoie probablement à la prononciation de René en anglais, mais elle pourrait être aussi la prononciation populaire de ce prénom en français.

¹³ Archives de l'archevêché de Québec, État de liberté au mariage, vol. 2 : 204Q, 25 septembre 1820. Cette exigence n'est pas inhabituelle pour éviter le mariage d'un bigame. L'ancêtre Jean Proux, époux de Catherine Pinel, arrivé ici seul sans famille, a produit en 1766 une déclaration notariée prouvant que sa femme Jeanne Chabot était morte. Au surplus, la mère de Catherine Pinel avait connu la situation fâcheuse de voir son premier mari expédié en France par le premier bateau quand fut découvert sa bigamie. Voir : Jean-Pierre Proulx, « À l'ombre du malheur. Jean Proux et Catherine Pinel, 1633-1723 », dans Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, 40, 2 (été 1989) 124.

¹⁴ Marcel Fournier, Les Français au Québec 1765-1865, un mouvement migratoire méconnu. Sillery, Septentrion, 1995, p. 33.

¹⁵ Campagne de Napoléon Ier en Espagne, Wikipédia. [En ligne].

¹⁶ Hélas, les recherches menées sur le site Généanet pour retrouver René Proulx dans les registres des armées napoléoniennes ont été vaines.

¹⁷ Programme de recherche en démographie historique (dorénavant : PRDH), fiche famille 70364, 22 novembre 1799.

¹⁸ Ibidem.

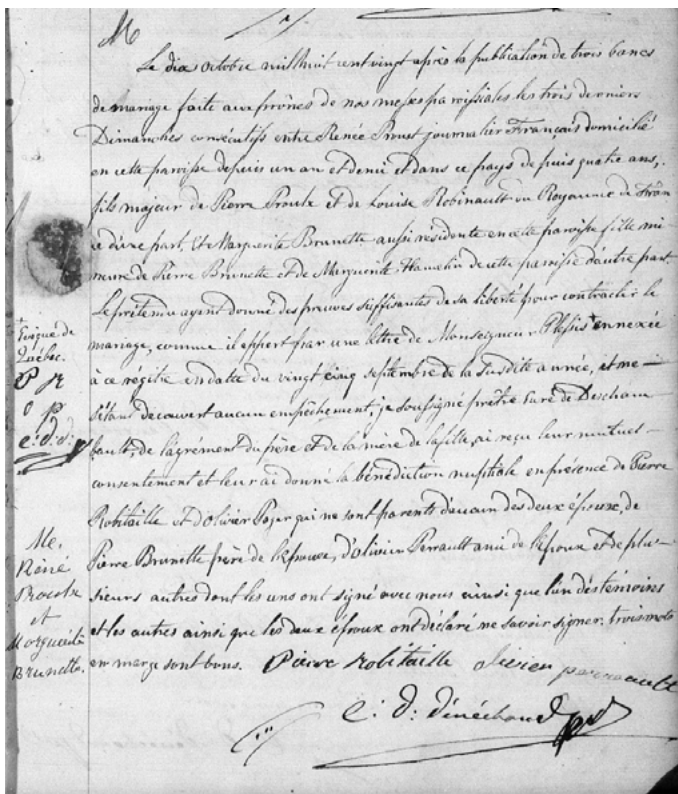
¹⁹ PRDH, fiche famille 9745.

²⁰ PRDH, fiche familiale 22425.

²¹ PRDH, fiche familiale 70364.

Le mariage

Le 10 octobre 1820, René Proulx, âgé d'environ 48 ans, et Marguerite Brunet, qui a tout près de 21 ans, s'épousent devant le curé Denéchaud de Deschambault²². Celui-ci s'est enquis de ce que René était libre de contracter mariage. Comme on l'a vu, sa liberté fut explicitement confirmée par une lettre de l'évêque de Québec annexée à l'acte officiel aujourd'hui disparue. Les témoins sont Pierre Robitaille, Olivier Pagé²³, Pierre Brunet, frère de l'épouse, et Olivier Perrault, ami de l'époux. Le contrat de mariage passé le 3 octobre précédent à Lotbinière précise que les futurs époux se marient en communauté de biens. Au décès de l'un d'entre eux, la ou le survivant héritera de la personne décédée sans qu'il soit requis de faire l'inventaire des biens de la communauté. Mais s'il y a des enfants majeurs, la donation réciproque des biens sera nulle²⁴.



Acte de mariage de René Proulx et de Marguerite Brunet

On ignore ce qui a conduit René à quitter Québec pour Deschambault. Formulons une hypothèse : depuis plus de 50 ans, il existe à l'embouchure de la rivière La Chevrotière un chantier naval. On y emploie des journaliers, ce qu'est René en quittant l'armée. La chose se sait sûrement dans la capitale. D'autant que les bateaux qui en sortent font le cabotage vers Québec²⁵.

Ce mariage arrive à un moment difficile de l'histoire de Deschambault : la seigneurie et la paroisse sont en pleine mutation. Les deux premiers rangs sont peuplés et bien développés. Les autres rangs — il y en aura jusqu'à sept — s'ouvrent rapidement pour accueillir les nouveaux colons. Mais la production agricole souffre de cycles importants de sous-production et de mauvaises récoltes. En 1817, on vit presque la famine dans plusieurs paroisses et, à partir de 1823, la production de blé décline beaucoup. Elle est remplacée bientôt par celle des pommes de terre. On assiste dans le même temps à la multiplication des métiers, artisans, journaliers, marchands, et des professions. En 1830, ils comptent pour 30 % des habitants contre moins de 5 % en 1790²⁶.

L'installation (1820)

Avant même leur mariage, l'installation du nouveau couple est réglée par un contrat de mariage passé le 3 octobre 1820. René Proulx fait, du moins en apparence, un mariage profitable. Le père et la mère de Marguerite, respectivement âgés de 75 et 55 ans, font en effet donation à leur fille d'une terre de deux arpents et demi de front sur quarante arpents de profondeur située au troisième rang de la paroisse de Saint-Joseph de Deschambault, probablement dans la seigneurie de La Chevrotière. Elle est bornée au nord-est à Joseph Morin et au sud-ouest à Augustin Blais « avec ensemble les bâtiments dessus construits ». Il réserve toutefois « pour le Sieur Joseph Brunet

²² PRDH, fiche familiale 139932.

²³ Il s'agit probablement d'Olivier Pagé marié à Deschambault le 26 novembre 1817 à Louise Mathieu. PRDH, fiche familiale no 132102. Pierre Robitaille et Olivier Perrault n'ont pu être identifiés.

²⁴ BANQ-Q, greffe Ambroise Chavigny de la Chevrotière, minute 3391, CN 301, S60, 3 octobre 1820. *Ancestry*.

²⁵ Yves Roby et Francine Roy, *Deschambault*, Montréal, Septentrion, 2013, p. 56-57.

²⁶ *Ibidem*, p. 72

la coupe de bois sur l'arpent de terre joignant Morin » conformément au titre en sa possession. La terre donnée entrera dans la communauté de biens sitôt le mariage conclu. La donation comprend aussi tous les meubles de la maison et les instruments aratoires²⁷.

En contrepartie, les parents vont demeurer avec leur nouveau gendre. Au surplus, Marguerite, qui est l'aînée, a trois sœurs, toutes mineures. Elles vont elles aussi demeurer à la maison paternelle. En fait, la maisonnée va compter une personne de plus, René, pour un total de sept personnes.

La donation, assortie de l'obligation d'accueillir toute la famille, compte d'autres clauses importantes. Au premier chef, cet acte règle le sort des trois sœurs de Marguerite qui, du fait de cette donation, sont privées de leur héritage. Ainsi, Marguerite devra payer à chacune 60 livres et 20 sols et une taure d'au moins un an, les taures « lorsqu'ils se pourvoiront » et les 60 livres, moitié au décès de leur premier parent, moitié à celui du second.

La donataire Marguerite devra en outre verser chaque année à ses parents une rente viagère et alimentaire formée des éléments suivants : 18 minots de beau blé converti en farine et rendu dans le grenier des donateurs avec le son en provenant; cent livres de beau lard, un minot de beaux pois, un demi-minot de beau sel, huit minots de belles patates, vingt minots de bonnes morues vertes, dix livres de beau sucre du pays.

Le donateur sera fourni de tabac, vingt pommes de charez [?], un demi carteron de poivre, un demi carteron de tête de chou, trois livres de savon, des herbes tant salées que fraîches au besoin, « et le profit d'une vache laitière comme depuis le premier mai au premier novembre chaque année laquelle sera par la donataire [menée au] pacage et renouvelée en cas de mort ou manquant de lait ».

Les parents donateurs se montrent toutefois accommodants. La pension sera exigible de trois mois en trois mois, mais pas avant six ans. D'ici là, leur fille les recevra à sa table, les blanchira. Les parents garderont leur lit entretenu par elle. Ils disposeront d'une chambre de dix pieds carrés, chauffée et éclairée. S'ajoutera une petite batterie de cuisine.

On transportera les parents en voiture au service divin excepté au temps des foins et des récoltes. Ils recevront aussi les secours nécessaires en cas de maladie, y compris les médicaments. On traitera leur vache. On requerra le curé au besoin²⁸.

Ce même jour, le père Pierre Brunet confirme par testament la donation de sa terre à sa fille Marguerite²⁹. Il s'agit sans doute d'une précaution pour éviter toute contestation au moment du décès des parents.

à suivre dans le prochain numéro

²⁷ Pour alléger, nous avons supprimé de la liste les mots superflus et corrigé les fautes.

²⁸ BAnQ-Q, greffe Ambroise Chavigny de la Chevrotière, minute 3391, CN 301, S60, 3 octobre 1820. *Ancestry*.

²⁹ BAnQ-Q, greffe Ambroise Chavigny de la Chevrotière, minutes 3394 et 3393, CN 301, S60, 3 octobre 1820. *Ancestry*. Olivier Pagé était également témoin au mariage de Marguerite.

**Propositions de modification aux Règlements généraux 2019
(Intégrés au 24 juin 2020)
de l'Association Familles Proulx d'Amérique
pour du CA spécial du 7 septembre 2020.**

Annexe

A... Remplacer les mots suivants ... administrateurs qui proviennent, pour autant que ce soit possible, des différentes régions représentées à l'association ... de l'article 6.1 actuel :

par les suivants :

... administrateurs ou administratrices, qui en autant que ce soit possible, sont issus des six (6) pionniers Proulx et qui proviennent des différentes régions du Québec voire hors Québec. ...

L'Article 6.1 se lirait dorénavant comme suit :

6.1. Conseil d'administration. L'Association est administrée par un conseil composé d'un minimum de **sept (7)** administrateurs et d'un maximum de **neuf (9)** *administrateurs ou administratrices, qui en autant que ce soit possible, sont issus des six (6) pionniers Proulx et qui proviennent des différentes régions du Québec voire hors Québec.* Il lui est loisible de désigner un comité directeur. Le conseil d'administration peut être désigné sous tout autre nom dans toute publication émanant de l'Association.

B... Remplacer les mots suivants ... quatre (4) par cinq (5) et l'ajout de " membres ÉMÉRITES " ... de l'article 11.4 actuel :

L'Article 11.4 se lirait dorénavant comme suit :

11.4. Catégories de membres. L'Association comprend *cinq (5)* catégories de membres, soit les membres réguliers, les membres bienfaiteurs, les membres honoraires, *les membres Émérites* et les membres à vie.

C... Remplacer l'article 11.10 actuel ...Radiation. Les membres qui n'auront pas payé leur cotisation un (1) an après échéance seront radiés mais pourront redevenir membres après avoir payé la cotisation de l'année courante

Par l'article 11.10 suivant :

11.10. Radiation. Les membres qui n'auront pas payé leur cotisation *quatre-vingt-dix (90) jours après échéance* seront radiés d'office. Ainsi, le membre perd l'accès à la section réservée **ESPACE MEMBRE** de l'Association.



D... Remplacer les mots suivants ... Québec, sur le consentement unanime des membres... de l'article 12.1 actuel

par les suivants :

...Québec, sur le consentement majoritaire des deux tiers (2/3) des membres ...

L'Article 12.1 se lirait dorénavant comme suit :

12.1. **Assemblée annuelle.** L'assemblée annuelle des membres de l'Association a lieu à un endroit au Québec, à la date et à l'heure que le conseil d'administration détermine par résolution et en tenant compte des avis exprimés par les membres durant l'assemblée générale précédente. L'assemblée annuelle peut aussi avoir lieu ailleurs qu'au Québec, *sur le consentement majoritaire des deux tiers (2/3) des membres* réunis à l'assemblée annuelle précédente. L'assemblée des membres doit être convoquée à chaque année dans les meilleurs délais suivant la fin de l'exercice financier.

=====

E... Remplacer de l'article 13.1 actuel ... L'exercice financier de l'Association débute le 1^{er} **septembre** pour se terminer le 31 **août** de chaque année.

Par l'article 13.1 suivant :

13.1 Exercice financier. L'exercice financier de l'Association débute le 1^{er} *juillet* pour se terminer le 30 *juin* de chaque année.

Médias sociaux

 www.facebook.com/lesfamillesproulx/
 twitter.com/FamillesProulx
 www.pinterest.com/famillesproulx/

Collaborateurs

Articles: -Roger Proulx, -Jean-Pierre Proulx

Conception et édition:

- Gilles Proulx, -Jean-Luc Verville.

Photos: -Jean-Pierre Proulx

POUR CONTRIBUER AUX PROCHAINES ÉDITIONS

Vous avez des histoires intéressantes que vous aimeriez partager? Faites parvenir vos articles, vos idées, vos témoignages, vos annonces ou vos images à l'Association des familles Proulx d'Amérique. Il nous fera plaisir d'inclure tout texte relatif de près ou de loin à la grande famille Proulx.

POUR NOUS REJOINDRE

Association des familles Proulx d'Amérique
334 Rang 4 Ouest
St-Anaclet, Rimouski, Qc.
G0K 1H0
www.famillesproulx.org
famillesproulx@gmail.com

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives du Québec
Bibliothèque et Archives Canada